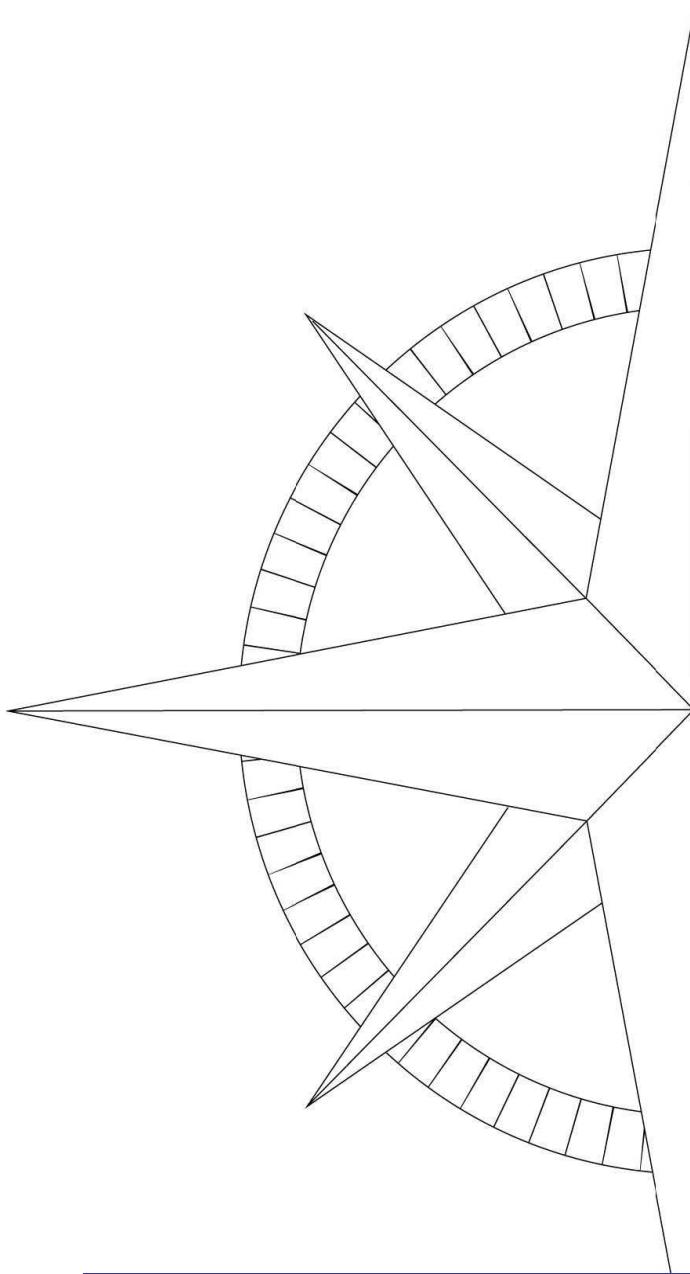


VILLE DE SEVRES



Le Rapport financier 2010

Présentation de M. Jean DETOLLE

Adjoint aux Finances

Conseil Municipal du 17 juin 2011



AVANT - PROPOS

Les résultats du Compte Administratif 2010 sont les suivants :

Les **dépenses réelles de fonctionnement** atteignent en 2010 un montant de 26 789 878 € contre 27 719 720 € en 2009.

Le volume global des dépenses réelles de fonctionnement a diminué de 3,35% par rapport aux réalisations de l'exercice 2009 ce qui se traduit par une baisse des dépenses de 929 841 €.

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'établit à 93,57% en 2010 contre 93,92% au compte administratif 2009.

La baisse importante du volume des dépenses est principalement due à la diminution des charges de personnel (- 5,74%) et des charges à caractère général (- 3,97%).

Les **recettes réelles de fonctionnement** (hors résultat reporté) atteignent en 2010 un montant de 31 054 263,92 € contre 31 292 667 € en 2009. Cette diminution globale des recettes de 0,76 % par rapport à 2009 s'explique par la baisse des dotations et participations provenant de l'Etat (- 512 020 €) et des recettes exceptionnelles (- 328 881 €). Cette baisse est contrastée car dans le même temps, l'année 2010 enregistre une hausse importante du produit provenant de la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutations (+ 792 382 € soit + 68,58%) et du produit issu des services rendus à la population (+ 227 771 € soit + 7,17%).

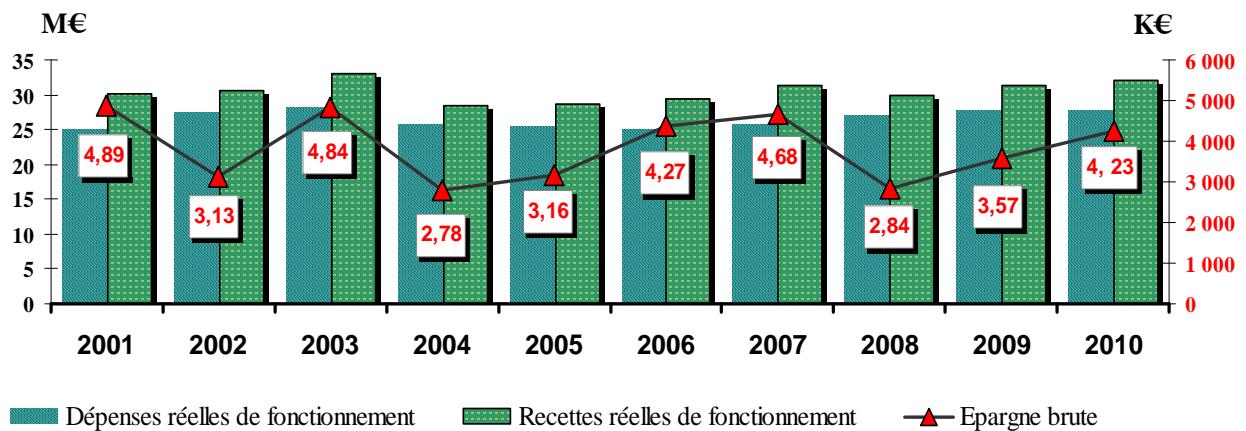
L'épargne brute, qui mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette, s'établit en 2010 à 4 264 385 €, soit un montant nettement supérieur à la prévision budgétaire (1 965 000 €).

Après prise en compte du remboursement de l'annuité en capital de la dette (1 429 056 €), le montant de **l'épargne nette** atteint 2 835 329 millions d'euros en 2010.

Le taux d'épargne brute, qui rapporte l'épargne brute aux recettes réelles de la section de fonctionnement, permet d'effectuer des comparaisons d'une collectivité à l'autre. L'expérience démontre qu'un seuil critique se situe autour de 10%. En dessous de ce niveau, l'épargne brute s'avère généralement insuffisante et expose la collectivité locale à un risque de déséquilibre budgétaire à court terme. Pour Sèvres, il s'établit en 2010 à 13,73%, taux légèrement supérieur à la moyenne des **Villes de la strate 20 000 / 50 000 habitants** (7,30% - Valeurs budgets primitifs 2009 : [source](#) : D.G.C.L.).



Evolution de l'épargne brute

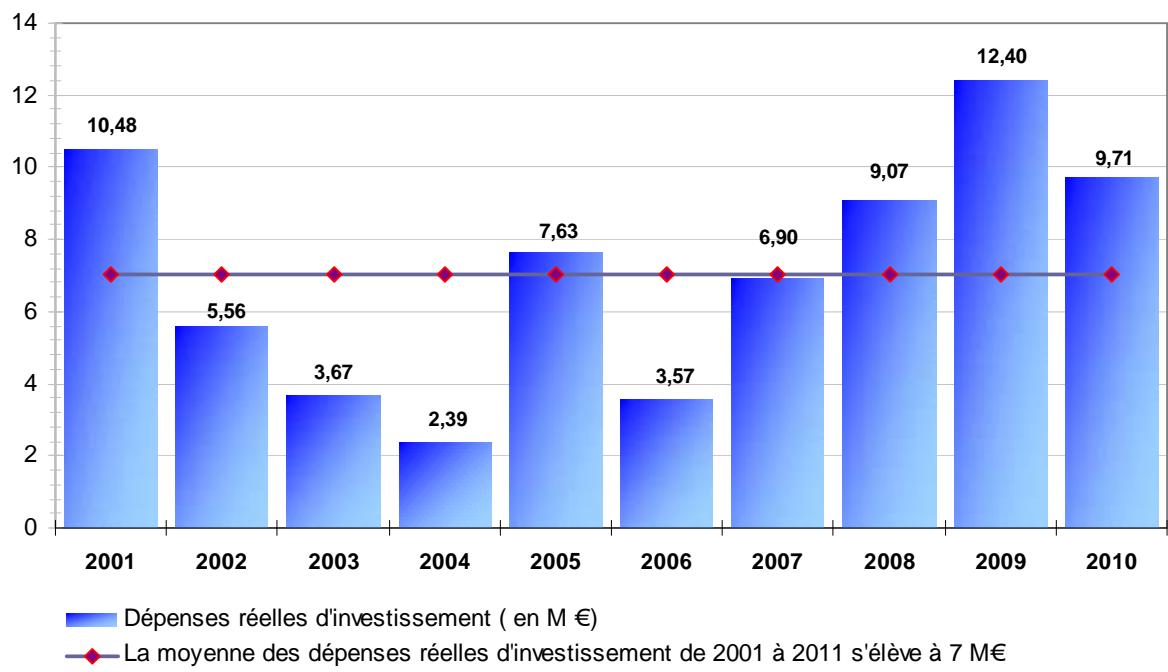


En 2010, les dépenses réelles d'investissement (hors dette), y compris les subventions d'équipement et les fonds de concours versés, s'élèvent à 9,71 millions contre 12,40 millions en 2009 soit une diminution de 21,7% des dépenses par rapport à 2009.

Les postes de dépenses sont détaillés page 14, il s'agit essentiellement :

- ✓ Des acquisitions de logiciels et des frais d'études : 134 145 € (315 768 € en 2009) ;
- ✓ Des subventions d'équipement versées : 602 023 € (536 153 € en 2009) ;
- ✓ Des acquisitions : 332 727 € (2 499 373 € en 2009) ;
- ✓ Des travaux : 8 639 639 € (9 052 454 € en 2009).

Evolution des dépenses réelles d'investissement (hors dette)

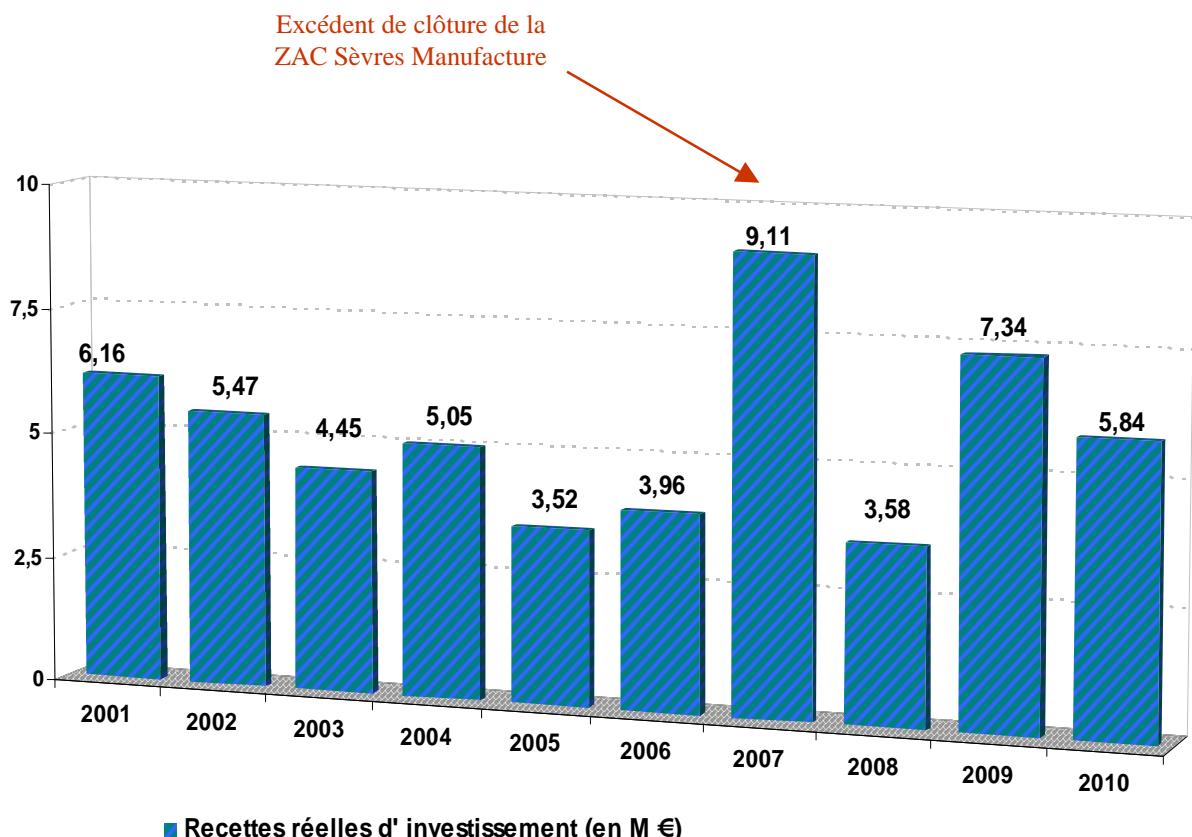


Les recettes réelles d'investissement (hors emprunt) s'établissent à 5,84 millions d'euros au compte administratif 2010 contre 7,34 millions d'euros au compte administratif 2009.

Les principaux postes de recettes sont détaillés page 15, il s'agit notamment :

- ✓ 2 884 887 € pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice 2009 ;
- ✓ 1 727 361 € au titre du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A) correspondant aux dépenses d'équipement réalisées en 2009 et 258 930 au titre de la taxe locale d'équipement ;
- ✓ 1 230 734 € au titre des subventions d'investissement de la Région Ile de France (687 567 €), du Conseil général des Hauts-de-Seine (370 759 €), de la Communauté d'agglomération du Grand Paris Seine Ouest (70 000 €) et le produit des amendes de police (80 048 €).

Evolution des recettes réelles d'investissement (hors emprunt)

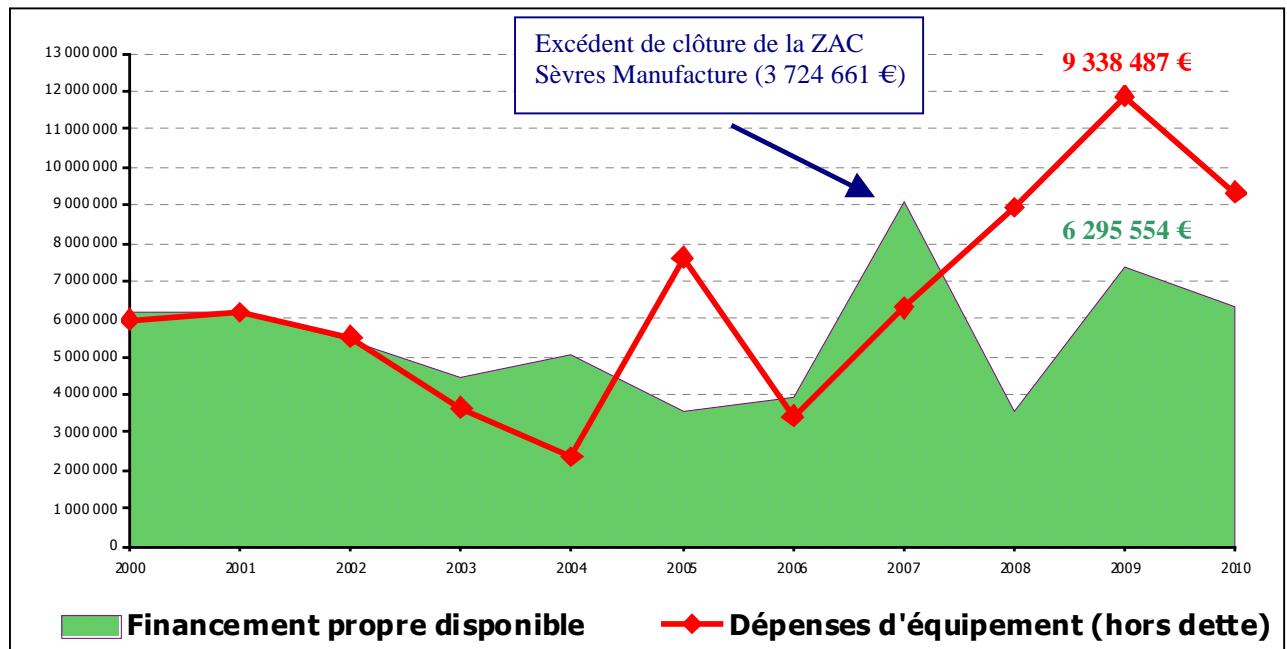


En 2010, les investissements portés par la ville de Sèvres ont été financés à hauteur de 67,4% par des financements propres :

- ❖ L'autofinancement net disponible représente 38,63% du financement des investissements, soit 2 835 329 €. Celui-ci est supérieur (+ 2,24 M€) à l'estimation réalisée au rapport de présentation du Budget Primitif 2010, qui posait le principe d'un autofinancement net de l'ordre de 0,59 M€.
- ❖ Les recettes réelles d'investissement hors emprunt et hors excédents de fonctionnement capitalisés représentent 54,17% du financement des investissements, soit un montant total de 3 410 667 €.

Celles-ci se décomposent principalement de la façon suivante :

- ❖ Le F.C.T.V.A, qui s'élève à 1 468 431 €, correspond aux dépenses d'équipement réalisées en 2009. Le montant perçu en 2010 est inférieur au montant encaissé en 2009 (1 991 957 €) dans la mesure où la Ville de Sèvres a eu la possibilité de percevoir en 2009, grâce au plan de relance gouvernemental, deux années de F.C.T.V.A. (2007 et 2008) ; Il demeure donc élevé par rapport aux années précédentes (0,343 M€ en 2008, 0,968 M€ en 2007 et 0,359 M€ en 2006) ;
- ❖ Le montant des subventions d'investissement reçues en 2010 s'élève à 1 230 734 €. Ce montant comprend les subventions au titre du gymnase des Cent Gardes provenant de la Région Ile de France (687 567 €) et du Conseil général des Hauts-de-Seine (370 759 €), le fonds de concours de la Communauté d'agglomération du Grand Paris Seine Ouest (70 000 €) pour la Maison de la famille et le produit des amendes de police (80 048 €).



En 2010, le recours à l'emprunt pour 5 M€ a permis le financement de 51,5% de l'ensemble des dépenses de la section d'investissement.



SOMMAIRE

① PRESENTATION DES MASSES BUDGETAIRES DU BUDGET PRINCIPAL

• Les grands équilibres du Compte Administratif 2010.....	7
• Présentation globale	8
• Section d'investissement et section de fonctionnement.....	9
• Excédent 2010.....	12
• Taux de réalisation du budget principal.....	13
• Ratios légaux de la Ville de Sèvres.....	20

② ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF

2.1. Dette et trésorerie

• Dette au 31 décembre 2010.....	22
• Emprunt 2010 et évolution de la dette.....	24
• Gestion de trésorerie.....	25

2.2. Fiscalité

• Fiscalité 2010.....	27
-----------------------	----

2.3. Les relations financières entre la Ville et ses partenaires

• Garanties d'emprunts.....	29
-----------------------------	----

2.4. Quelques éléments du Compte de Gestion du Trésorier

• Compte de résultat 2010.....	31
• Bilan 2010.....	32

③ PRESENTATION DES MASSES BUDGETAIRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DE LA CAISSE DES ECOLES

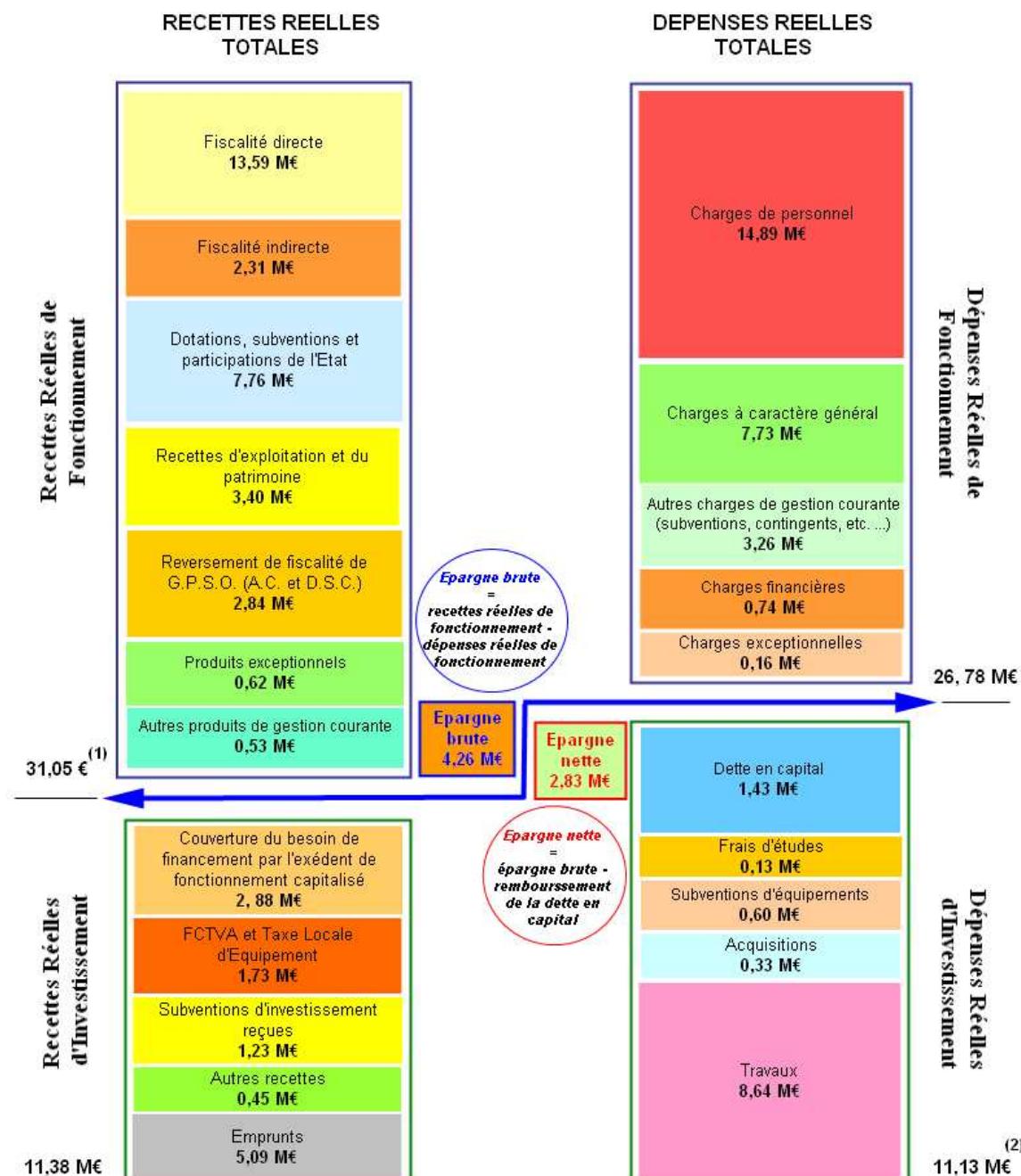
• Centre Communal d'Action Sociale.....	34
• Caisse des Ecoles.....	35



LES GRANDS EQUILIBRES DU CA 2010

La balance du Compte administratif 2010 de la Ville de Sèvres présente un total de dépenses budgétaires de 42,422 millions d'euros (M€), dont 37,927 M€ de dépenses réelles (hors résultat d'investissement reporté) et un total de recettes de 44,411 M€ dont 42,442 M€ de recettes réelles (hors résultat de fonctionnement reporté).

L'épargne brute réalisée s'élève à 4,26 M€, montant supérieur à la prévision du Budget Primitif qui tablait sur un montant d'épargne brute de 1,96 M€, soit une variation de plus de 117%.



(1) Hors résultat de fonctionnement reporté 2009 (002) = 0,958 M€

(2) Hors solde d'exécution d'investissement 2009 (001) = 3,484 M€



PRESENTATION GLOBALE

La balance du Compte Administratif 2010 présente un total de dépenses réelles de 41,41 millions d'euros (M€) et un total de recettes réelles de 43,40 millions d'euros (M€).

Pour l'année 2010, les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 26,78 M€.

Les dépenses réelles d'investissement pour leur part sont de 14,62 M€. Les dépenses réelles de fonctionnement représentent donc près de 64,7 % des dépenses réelles totales de l'exercice.

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'établissent à 32,01 M€ et celles de la section d'investissement s'élèvent à 11,38 M€.

Les ressources de la Ville proviennent pour plus de 73% des recettes réelles de fonctionnement.

La gestion 2010 du budget de la Ville fait apparaître un excédent brut de 4 514 627,51 €.

Ce résultat de l'exercice, augmenté de la reprise de l'excédent de clôture 2009 (ligne budgétaire 002) d'un montant de 958 889,60 €, est porté à 5 473 517,11€.

A ce montant, il faut ensuite soustraire la reprise du résultat de clôture de la section d'investissement (ligne budgétaire 001) qui s'élève en dépenses à 3 484 234,50 €.

Le résultat de l'exécution budgétaire se chiffre alors à **+ 1 989 282,61 €**

Pour obtenir le résultat net de l'exercice, le résultat de l'exécution doit être ajusté du solde des restes à réaliser en fonctionnement (- 343 622,56 €) et en investissement (- 451 946,00).

Le résultat net de l'exercice 2010 s'établit ainsi à + 1 193 714 ,05 €.

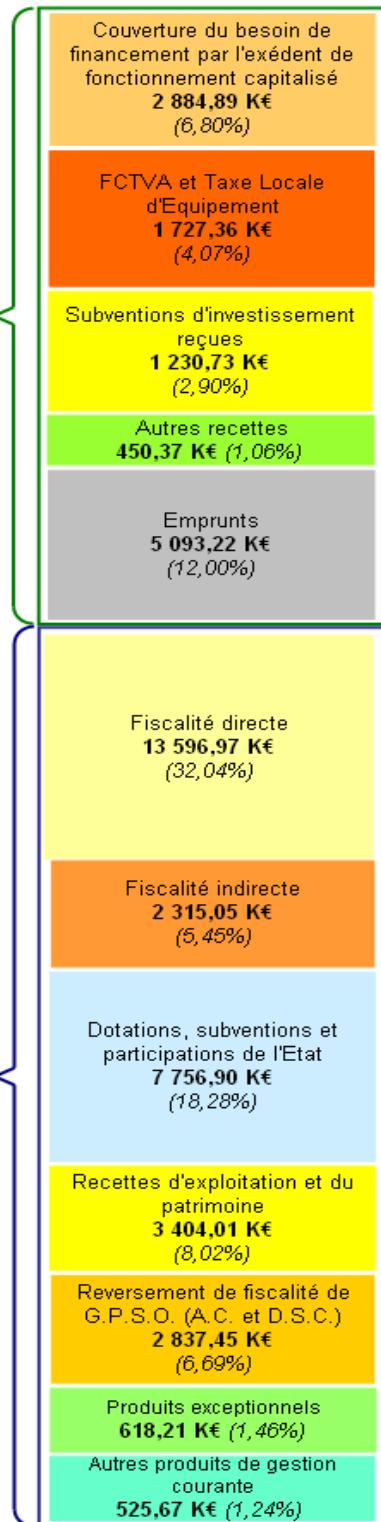
☒ Tableau de synthèse du résultat global de l'exercice 2010 (réel et ordre)

MOUVEMENTS BUDGETAIRES	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS ET SOLDES
I - BUDGET PRINCIPAL			
Section de fonctionnement (titres et mandats émis)	27 790 519,95 €	32 022 858,77 €	+4 232 338,82 €
RESULTAT DE L'EXECUTION (section de fonctionnement)			
Section d'investissement (titres et mandats émis)	14 631 532,32 €	12 388 476,11 €	-2 243 056,21 €
RESULTAT DE L'EXECUTION (section d'investissement)			
TOTAL de l'exécution budgétaire (fonctionnement + investissement)	42 422 052,27 €	44 411 334,88 €	+1 989 282,61 €
A / RESULTAT DE L'EXECUTION BUDGETAIRE			
Restes à réaliser de la section de fonctionnement	381 734,56 €	38 112,00 €	-343 622,56 €
SOLDE DES RESTES A REALISER de fonctionnement (1)			-343 622,56 €
Restes à réaliser de la section d'investissement	5 170 368,00 €	4 718 422,00 €	-451 946,00
SOLDE DES RESTES A REALISER d'investissement (2)			-451 946,00
B / SOLDE DES RESTES A REALISER (1 + 2)			-795 568,56 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010			+3 888 716,26 €
RESULTAT DE D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2010			-2 695 002,21 €
C / RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2010 (A + B)			+1 193 714,05 €



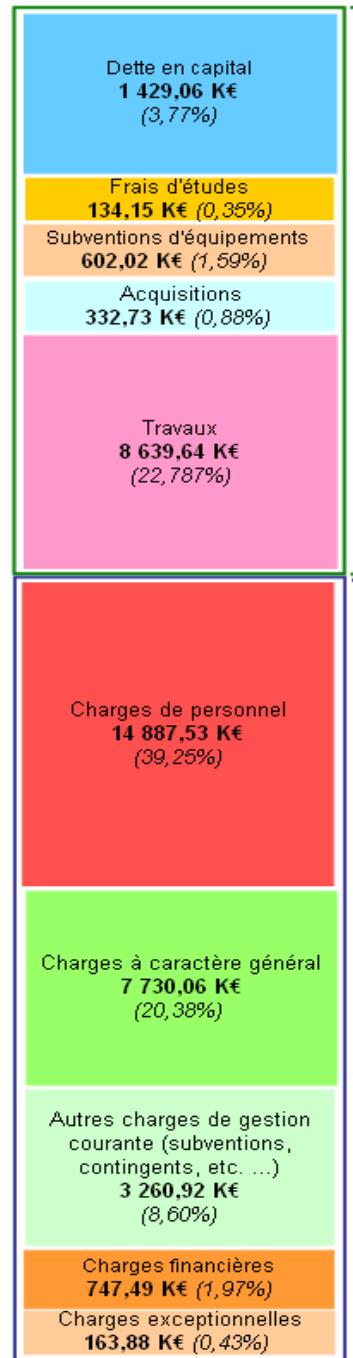
PRESENTATION GLOBALE (suite)

Recettes Réelles Total = 42 440,83 K€



Total des recettes de la section d'investissement = 11 386,57 K€

Dépenses Réelles Total = 37 927,48 K€



Total des dépenses de la section d'investissement = 11 137,59 K€

Total des recettes de la section de fonctionnement = 31 054,26 K€

Total des dépenses de la section de fonctionnement = 26 789,88 K€



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement réalisées par la ville de Sèvres se chiffrent à 11,13 M€ pour 2010.

La part des dépenses réelles d'investissement hors dette et hors résultat d'investissement reporté s'élève à 9,70 M€.

Les dépenses de travaux représentent 88,99% des dépenses réelles de la section d'investissement, les acquisitions et les frais d'études s'élèvent à 4,81%.

Les recettes réelles d'investissement réalisées par la ville de Sèvres se chiffrent à 11,38 M€ pour 2010. Elles sont issues à plus de 44% du recours à l'emprunt puis des dotations (F.C.T.V.A., couverture du besoin de fonctionnement, amendes de police et de la taxe locale d'équipement).

Recettes Réelles d'Investissement

Total de la section
=
11 386,57 K€

Couverture du besoin de financement par l'exédent de fonctionnement capitalisé
2 884,89 K€
(25,34%)

FCTVA et Taxe Locale d'Équipement
1 727,36 K€
(15,17%)

Subventions d'investissement reçues
1 230,73 K€
(10,81%)

Autres recettes
450,37 K€ (3,96%)

Emprunts
5 093,22 K€
(44,73%)

Dépenses Réelles d'Investissement

Total de la section
=
11 137,59 K€

Dette en capital
1 429,06 K€
(12,83%)

Frais d'études
134,15 K€ (1,20%)

Subventions d'équipements
602,02 K€ (5,41%)

Acquisitions
332,73 K€ (2,99%)

Travaux
8 639,64 K€
(77,57%)



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

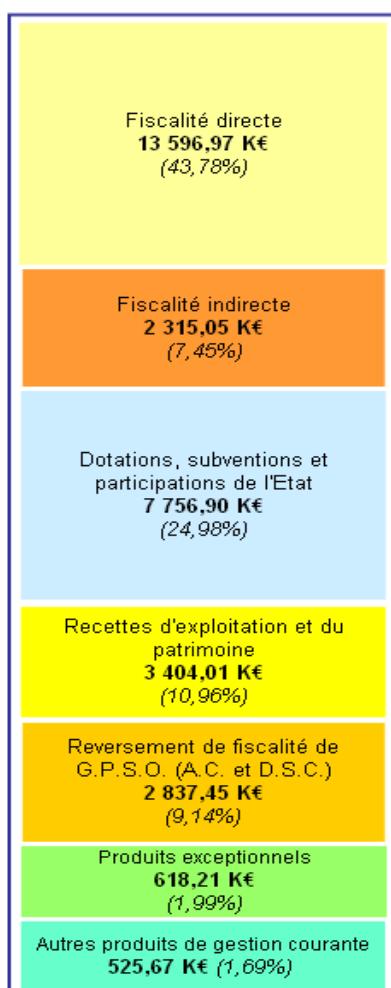
Les dépenses réelles de fonctionnement de la Ville de Sèvres se chiffrent à 26,78 M€ et les recettes réelles à 31,05 M€. En dépenses, les charges de personnel s'élèvent à 14,88 M€. Elles représentent 55,57% des dépenses réelles de fonctionnement (contre 56,98% en 2009). Les charges financières se chiffrent à 0,747 M€ et ne représentent que 2,79% des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

En recettes, la fiscalité directe représente la part principale des recettes de la Ville soit 43,78% des recettes réelles de fonctionnement. Les dotations et participations (exemple : la D.G.F.) représentent le deuxième poste le plus important des recettes de la Ville et s'élèvent à 7,756 M€ soit 24,98% des recettes réelles de fonctionnement.

La part des versements de la Communauté G.P.S.O. représente 9,14% des ressources de la Ville et un apport de 2,837 M€ (A.C et D.S.C.). Les recettes d'exploitation et du patrimoine s'élèvent à 3,404 M€ soit 10,96% des recettes réelles de fonctionnement.

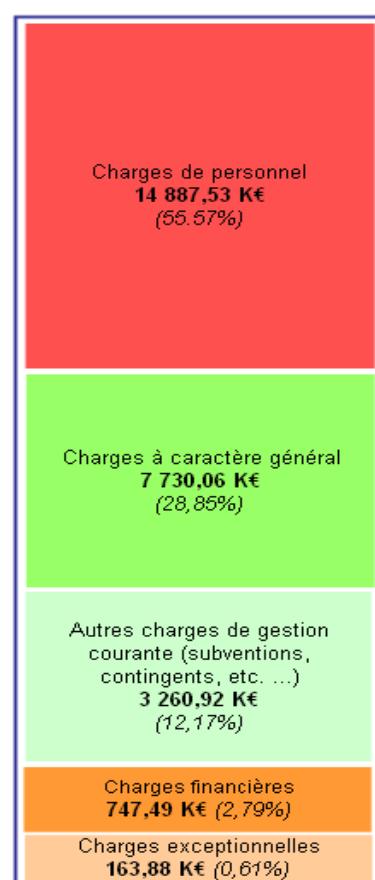
Recettes Réelles de Fonctionnement

Total de la section
=
31 054,26 K€



Dépenses Réelles de Fonctionnement

Total de la section
=
26 789,88 K€



EXCEDENT 2010

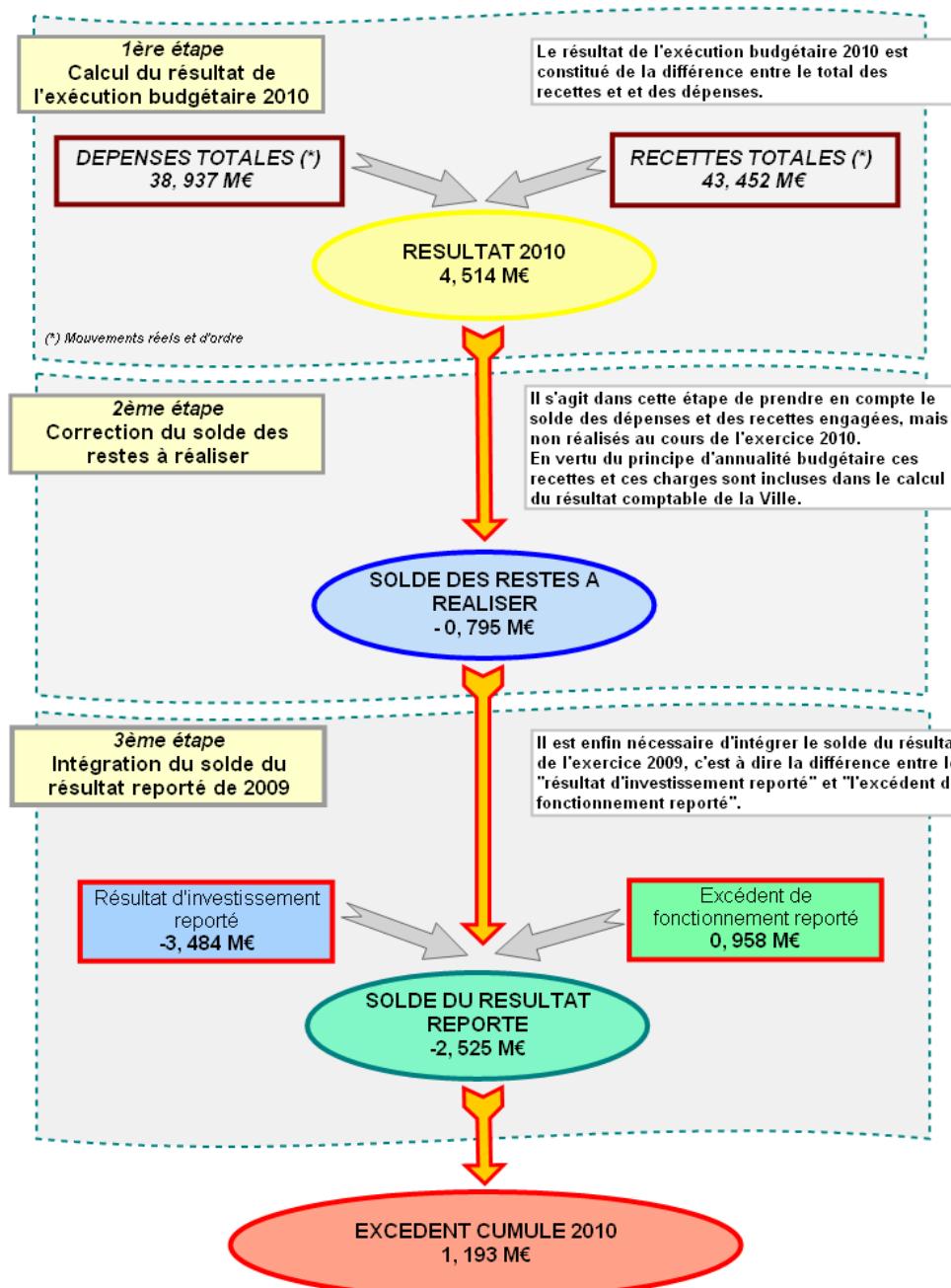
Le résultat comptable cumulé 2010 est positif de 1,989 M€ (section d'investissement et section de fonctionnement confondues). Il se décompose ainsi :

✓ L'exécution budgétaire 2010 a entraîné un résultat positif de 4,514 M€ (le montant des titres de recettes 2010 ayant été supérieur de à celui des mandats de paiement 2010).

✓ Ce résultat doit être corrigé du solde des restes à réaliser de 2010 : - 0,795 M€.
(- 0,452 M€ en investissement et - 0,343 M€ en fonctionnement).

✓ Enfin, il doit tenir compte des résultats reportés de 2009 en investissement (- 3,484 M€) et en fonctionnement (+ 0,958 M€).

L'excédent comptable cumulé, constaté au Compte administratif 2010, s'élève donc à 1,193 M€



LES TAUX DE REALISATION DU BUDGET PRINCIPAL

Les taux de réalisation des grandes masses budgétaires permettent de mesurer l'exécution des recettes et des dépenses par rapport aux prévisions.

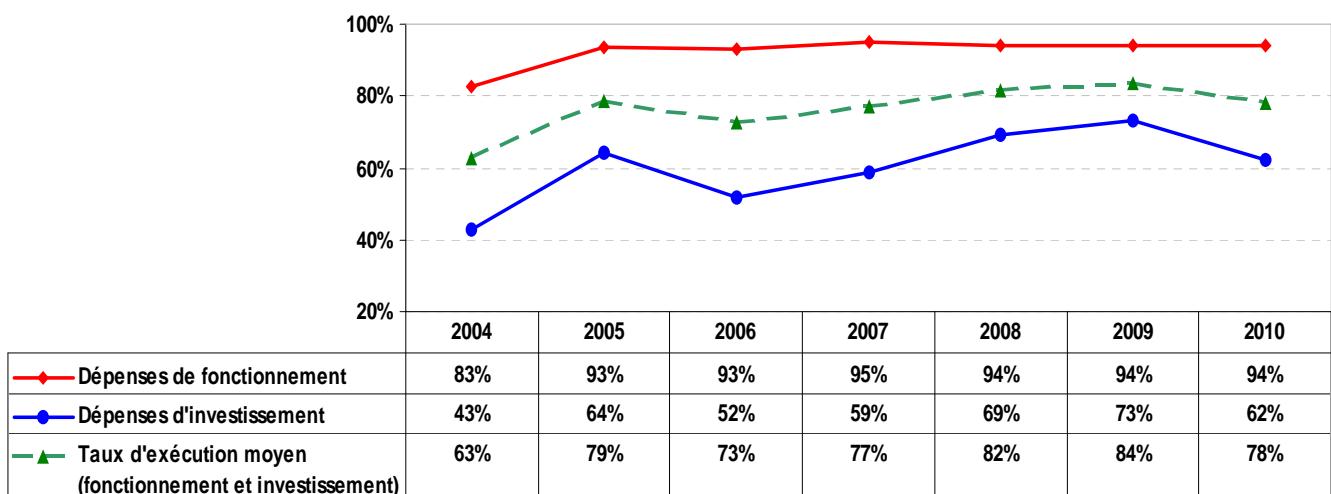
Le total voté 2010 se compose des montants inscrits au Budget Primitif, au Budget Supplémentaire et à la Décision Modificative.

Au sein de la section d'investissement du Compte Administratif 2010, les dépenses d'équipement (frais d'études, acquisitions et travaux : chapitres 20, 204, 21 et 23 de la nomenclature M14) ont été exécutées à 62,46% (contre 72,95% en 2009 et 68,50% en 2008).

Concernant les recettes d'investissement, le taux de réalisation est de 90,05% (hors emprunt) contre 69,96% en 2009 et 37,42% au compte administratif 2008. Ce taux de réalisation s'explique par une amélioration de la qualité des inscriptions budgétaires, le versement effectif des subventions relatives au gymnase des Cent Gardes et la sur-réalisation de la taxe locale d'équipement.

Quant aux dépenses réelles de fonctionnement (hors chapitre 022 des dépenses imprévues), elles sont réalisées à concurrence de 93,57% contre 93,92% au Compte administratif 2009.

Taux d'exécution budgétaire de 2004 à 2010



LES TAUX DE REALISATION DU BUDGET PRINCIPAL

La section d'exécution de la section d'investissement

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles (*)	Budget total voté 2010 (B)	Réalisations 2010 (A)	Taux de réalisation (A)/(B)	Recettes réelles (*)	Budget total voté 2010 (B)	Réalisations 2010 (A)	Taux de réalisation (A)/(B)
TOTAL	15 544 602,00 €	9 708 535,92 €	62,46%	TOTAL	6 988 805,50 €	6 293 353,28 €	90,05%
Frais d'études et acquisition de logiciels (20)	380 518,00 €	134 145,52 €	35,25%	Dotations et fonds divers divers (10)	4 433 318,50 €	4 612 249,00 €	104,04%
- dont logiciels	236 458,00 €	95 307,80 €	40,31%	Subventions et participations (13)	2 134 605,00 €	1 230 734,62 €	57,66%
- dont frais d'études	138 384,00 €	38 837,72 €	28,07%	Immobilisations en cours (23)	420 882,00 €	450 369,66 €	107,01%
Subventions d'équipement (20)	753 827,00 €	602 023,42 €	79,86%				
Acquisitions (21)	922 513,00 €	332 727,57 €	36,07%				
Travaux (23)	13 487 744,00 €	8 639 639,41 €	64,06%				

(*) Y compris les restes à réaliser mais hors emprunt et résultat reporté d'investissement.

LES DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement atteignent, pour 2010, une réalisation de 9 708 535 euros (contre 12 403 750 euros en 2009).

En 2010, les frais d'études et de logiciels engagés par la Ville ont été réalisés à 35,25% contre 57,59% en 2009.

Les frais d'études ont été partiellement exécutés. Ils concernent principalement les dépenses d'études liées à la réfection de la verrière du centre de loisirs Brimborion et les vérifications techniques de diagnostic sur les bâtiments communaux.

Concernant les acquisitions de logiciels informatiques, bien que l'ensemble des projets ont été terminés en 2010, les mandatements n'ont pu être effectués qu'en tout début d'année 2011 sur des crédits reportés en raison de la non réception au 31 décembre 2010 des factures correspondantes. En effet, 2010 a vu se concrétiser plusieurs projets de renouvellement ou d'évolution des outils informatiques comme le changement de logiciel de la bibliothèque ou l'évolution du progiciel AXEL des services de l'enfance et de l'éducation suite à la mise en place de la régie unique.

Le poste « Acquisitions » a été exécuté à 36,07% en 2010 contre 89,92% en 2009. Ce taux relativement faible s'explique également en grande partie par la réalisation en toute fin d'année 2010 de plusieurs acquisitions de matériels et de mobiliers pour lesquelles les factures ont été reçues en tout début d'année 2011 et payées sur des crédits reportés. On citera à titre d'exemples, l'acquisition du mobilier pour l'école élémentaire Croix-Bosset, le remplacement des matériels de reprographie pour l'ensemble des services municipaux ou encore le renouvellement de trois véhicules municipaux.



LES TAUX DE REALISATION DU BUDGET PRINCIPAL

Le poste « Travaux » est exécuté à hauteur de 64,06%, un niveau légèrement inférieur à celui enregistré en 2009 (70,83%). Ce poste est composé majoritairement par des dépenses réalisées dans le cadre de l'opération de reconstruction de l'école primaire Croix Bosset (7 260 154 €), de divers travaux au sein de l'Hôtel de Ville (555 875 €) et des travaux relatifs à la tranche conditionnelle du marché de sécurisation du Centre Technique Municipal (92 226 €).

LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement (hors emprunt et mouvement revolving) atteignent 6 293 353 € contre 7 340 275 € en 2009. Le maintien des recettes d'investissement à un niveau élevé s'explique par le produit issu du fonds de compensation de la T.V.A. ayant grevées les dépenses d'équipement de l'exercice 2009 (1 468 431 €), par l'excédent de fonctionnement capitalisé de la section d'investissement (2 884 887 €) et par les subventions d'investissement reçues des différents partenaires (1 230 734 €).

Le chapitre « Dotations et fonds divers » a été réalisé à 104,04% contre 98,20% en 2009. Ces recettes baissent en valeur par rapport à 2009 en raison de l'encaissement au cours de l'exercice 2009 du F.C.T.V.A. des années 2007 et 2008 (1 991 957 €) lié à la contractualisation avec l'Etat du dispositif d'anticipation du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée dans le cadre des mesures incitatives mises en place en 2009 par le gouvernement et visant à favoriser l'investissement des collectivités territoriales.

Désormais, la Ville perçoit ce fonds avec un an de décalage au lieu des deux ans prévus dans le dispositif antérieur.

Le poste des subventions et participations présente un taux de réalisation de 57,66% contre 46,83% en 2009. Cela est dû aux modifications de calendrier de réalisation de certaines opérations comme celles de la création de la Maison des Entreprises et de l'Emploi, de la Maison de la Famille et du gymnase des Cent Gardes.

Le deuxième poste de recettes le plus important en 2010 est celui de l'emprunt qui représentait plus de 44% des recettes réelles d'investissement.

Le recours à l'emprunt pour 5 M€ a été motivé par le niveau particulièrement élevé des paiements intervenus en 2010 au titre de l'opération de reconstruction de l'école élémentaire Croix-Bosset.

* *

*



LES TAUX DE REALISATION DU BUDGET PRINCIPAL

Les taux d'exécution de la section de fonctionnement

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	Budget total voté 2010 (B)	Réalisations 2010 (A)	Taux de réalisation (A)/(B)	Recettes réelles (*)	Budget total voté 2010 (B)	Réalisations 2010 (A)	Taux de réalisation (A)/(B)
TOTAL	28 630 642,60 €	26 789 878,45 €	93,57%	TOTAL	29 993 982,00 €	31 054 263,82 €	103,53%
Les charges à caractère général (011)	8 696 013,00 €	7 730 064,46 €	88,89%	Les produits des services et du domaine (70)	2 991 851,00 €	3 404 014,60 €	113,78%
Les charges de personnel (012)	15 521 905,00 €	14 887 528,45 €	95,91%	La fiscalité directe et les reversements de G.P.S.O. (7311,7321,7322)	16 285 045,00 €	16 434 417,00 €	100,92%
Les charges de gestion courante (65)	3 297 704,00 €	3 260 918,36 €	98,88%	La fiscalité indirecte (735,736,738)	1 675 400,00 €	2 315 049,43 €	138,18%
Les charges financières (66)	796 258,00 €	747 485,93 €	93,87%	Les dotations, subventions et participations (74)	7 696 815,00 €	7 756 896,58 €	100,78%
Les charges exceptionnelles (67)	245 170,00 €	163 881,25 €	66,84%	Les autres produits de gestion courante (75)	375 713,00 €	392 249,96 €	104,40%
Les atténuations de produits (014)	4 000,00 €	0,00 €	0,00%	Les recettes exceptionnelles (77,79)	520 428,00 €	618 214,11 €	118,79%
Dépenses imprévues (022)	69 592,60 €	-	-	Les autres recettes (01376)	448 730,00 €	133 422,14 €	29,73%

(*) Y compris les restes à réaliser et hors résultat reporté de fonctionnement.

LES DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent en 2010 un montant de 26 789 878 euros contre 27 719 720 euros en 2009.

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 93,57% en 2010 contre 93,92% au Compte administratif 2009.

Le volume global des dépenses réelles de fonctionnement réalisé en 2010 a ainsi diminué de 3,35% par rapport à celui de 2009 soit une diminution des dépenses de 929 842 €.

Le poste des dépenses de charges à caractère général a été exécuté à 88,89% contre 90,61% en 2009. Le volume de ces dépenses est en baisse de 3,97% par rapport à l'exercice 2009 soit une diminution de 319 475 €.



LES TAUX DE REALISATION DU BUDGET PRINCIPAL

EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en K€)

Dépenses	CA 2009	CA 2010	Var. 10/09	Recettes	CA 2009	CA 2010	Var. 10/09
Charges à caractère général	8 049,54	7 730,06	-3,97%	Produits des services et du domaine	3 176,24	3 404,01	7,17%
- dont dépenses d'eau	250,90	190,82	-23,94%	- dont recettes de restauration scolaire	810,48	867,48	7,03%
- dont dépenses d'énergie	738,39	710,14	-3,83%	- dont recettes des accueils de loisirs	512,09	492,94	-3,74%
- dont dépenses de chauffage	746,83	683,28	-8,51%	- dont participation des familles aux établissements de la Petite Enfance	1 078,34	1 167,60	8,28%
- dont dépenses de nettoyage	1 331,30	1 161,50	-12,75%				
- dont entretien exceptionnel des bâtiments	262,25	307,54	17,27%				
Charges de personnel	15 794,62	14 887,53	-5,74%	Impôts et taxes	14 491,23	15 912,02	9,80%
Atténuations de produits	0,00	0,00	n.s.				
Charges de gestion courante	3 197,45	3 260,92	1,98%	- dont fiscalité locale	12 950,17	13 596,97	4,99%
- dont subvention de fonctionnement aux organismes de droit public	1 288,86	1 214,85	-5,74%	- dont taxe additionnelle aux droits de mutations	1 155,40	1 947,78	68,58%
- dont subvention de fonctionnement aux organismes de droit privé	1 079,25	1 136,15	5,27%	Reversements de la Communauté	3 474,11	2 837,45	-18,33%
Charges financières	485,70	747,49	53,90%	Dotations et participations	8 268,92	7 756,90	-6,19%
Charges exceptionnelles	192,41	163,88	n.s.	- dont Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.)	5 271,12	5 152,71	-2,25%
				- dont participation du CG92	368,71	338,34	-8,24%
				- dont participation de la Caisse d'Allocation Familiale	1 483,52	1 279,14	-13,78%
				- dont Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle	710,61	494,65	-30,39%
				Produits de gestion courante	247,94	392,25	58,20%
				Atténuations de charges	687,13	133,42	n.s.
				Produits exceptionnels	947,10	618,21	n.s.
Total des dépenses réelles	27 719,72	26 789,88	-3,35%	Total des recettes réelles	31 292,67	31 054,26	-0,76%
Autofinancement réalisé	3 572,95	4 264,39	19,4%				
TOTAL GENERAL	31 292,67	31 054,26	-0,76%	TOTAL GENERAL	31 292,67	31 054,26	-0,76%

Les postes de charges à caractère général en 2010 présentent des réalisations assez différentes selon la nature même des dépenses :

- ✓ Les dépenses d'énergie budgétées (gaz et électricité) ont été réalisées à hauteur de 94,45%.

La consommation des crédits a baissé de 3,83% par rapport à 2009.

- ✓ Les dépenses en eau inscrites ont été réalisées à 96,49%. Elles ont baissé de 23,94% par rapport à 2009. Cette forte diminution est essentiellement due aux deux déchloraminateurs installés à la piscine.

- ✓ Les dépenses de nettoyage prévues ont été réalisées à 97,89% en 2010. Elles ont baissé de 12,75% par rapport à l'exercice 2009 en raison d'interventions exceptionnelles effectuées au gymnase des Cents Gardes (sinistre) et à l'hôtel de Ville dans le cadre des travaux de rénovation.

- ✓ Les dépenses d'entretien exceptionnel des bâtiments communaux s'élèvent à 307 538 € pour 2010 contre 262 245 € en 2009. Le taux de réalisation s'établit à 66,52%. On constate ainsi une baisse de la dépense de 14,72% par rapport à l'exercice 2009.



LES TAUX DE REALISATION DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de personnel ont été exécutées à 95,91% contre 98,6% en 2009. Globalement, les dépenses de personnel ont diminué de 5,74% entre 2009 et 2010, soit une diminution de 907 092 €.

On observe une non-consommation d'une partie des crédits ouverts dont l'explication réside dans la difficulté récurrente de recrutements (notamment d'assistantes maternelles mais aussi d'auxiliaires de puériculture et d'éducateurs jeunes enfants) dans le secteur de la Petite Enfance.

Variation des dépenses de personnel entre 2009 et 2010

MOUVEMENTS BUDGETAIRES REALISES	CA 2009	CA 2010	Variation
Rémunérations du personnel titulaire	8 198 653,46 €	7 851 027,92 €	-4,24%
Rémunération principale	6 318 453,20 €	6 097 403,29 €	-3,50%
Autres indemnités	1 880 200,26 €	1 753 624,63 €	-6,73%
Rémunérations du personnel non titulaire	2 990 884,57 €	2 667 990,02 €	-10,80%
Rémunérations du personnel non titulaire	2 949 805,03 €	2 599 901,12 €	-11,86%
Rémunérations des apprentis et autres emplois d'insertion	41 079,54 €	68 088,90 €	65,75%
Charges de sécurité sociale et autres charges de personnel	4 187 262,49 €	3 986 364,47 €	-4,80%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	3 805 355,66 €	3 530 047,72 €	-7,23%
Autres charges sociales	42 472,43 €	40 634,18 €	-4,33%
Autres charges de personnel	339 434,40 €	415 682,57 €	22,46%
Autres rémunérations et versements assimilés sur rémunérations	417 820,26 €	382 146,04 €	-8,54%
Rémunérations autre personnel extérieur	3 353,55 €	5 400,46 €	n.s.
Versement de transport	225 162,64 €	209 501,42 €	-6,96%
Cotisations versées au Fonds National d'Aide au Logement	43 135,11 €	39 832,84 €	-7,66%
Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale	146 168,96 €	127 411,32 €	-12,83%
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	15 794 620,78 €	14 887 528,45 €	-5,74%

L'évolution baissière des dépenses de personnel est due principalement aux deux facteurs suivants :

- ① Le transfert à la communauté d'agglomération du Grand Paris Seine Ouest au 1^{er} janvier 2010 des agents du Conservatoire pour 0,7 M€ ;
- ② Le non remplacement en 2010 de quatre agents de catégorie A partis.



Ainsi, les ratios des charges de personnel de la Ville commencent à amorcer une très légère baisse ce qui montre la bonne maîtrise de la masse salariale :

RUBRIQUES	Compte administratif 2008	Compte administratif 2009	Compte administratif 2010
Charges de personnel (€)	15 112 187 €	15 794 621 €	14 887 528 €
Recettes réelles de fonctionnement (€)	32 582 135 €	32 400 730 €	32 013 154 €
Dépenses réelles de fonctionnement (€)	27 100 737 €	27 719 720 €	26 789 878 €
Ratio 1 : Charges de personnel / Recettes réelles de fonctionnement (%)	46,38%	48,75%	46,50%
Ratio 2 : Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (%)	55,76%	56,98%	55,57%

* *
*



LES TAUX DE REALISATION DU BUDGET PRINCIPAL

Les charges de gestion courante ont été exécutées à 98,8%. Ces dépenses ont augmenté de 1,98% entre 2009 et 2010. Ce poste regroupe principalement les dépenses relatives aux subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé (1 136 145 €) et les subventions de fonctionnement aux organismes de droit public tels que l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « SEL » (859 350 €), le Centre Communal d'Action Sociale (215 500 €), la Caisse des Ecoles (140 000 €) ainsi que la participation au contingent incendie (402 297 €).

Les charges financières ont été exécutées à 93,87% contre 86,24% en 2009. Les frais financiers sont en augmentation par rapport à 2009 (+ 53,90%) en raison des emprunts souscrits en 2009 et réalisés en 2010 à hauteur de 5 M€. Ce volume d'emprunt a permis de couvrir une partie du financement de l'opération de reconstruction de l'école élémentaire Croix-Bosset.

* *

*



LES TAUX DE REALISATION DU BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent en 2010 un montant de 31 054 263 euros contre 31 292 667 euros en 2009.

Le volume global des recettes réelles de fonctionnement diminue de 0,76% par rapport aux réalisations de 2009 soit une baisse de recettes réelles de 238 404 €.

Le taux d'exécution des recettes réelles de fonctionnement s'établit à 103,53 % contre 100,52% en 2009.

Pour expliquer ce fort taux d'exécution, plusieurs postes de recettes sont concernés :

① Les produits des services et du domaine qui enregistrent un taux d'exécution de 113,78% en raison de l'augmentation des recettes issues de la redevance d'occupation du domaine public (+ 53,24%), des accueils de loisirs (+ 34,69%), de la restauration scolaire (+ 3,92%), de la participation des familles aux établissements de la petite enfance (+ 4,07 %). Si l'on compare l'évolution de ce poste par rapport à l'année 2009, l'augmentation est de 7,17% (3 176 243 € contre 3 404 014 € en 2010).

② Les recettes issues du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation sont supérieures de 62,32% aux crédits votés au budget 2010 (1 200 000 € contre 1 947 781 de produit encaissé). Si l'on compare l'évolution avec 2009, année de ralentissement, la hausse est de 68,58% (1 155 398 € contre 1 947 781 € en 2010).

Les recettes provenant de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxes foncières) représentaient en 2010, 51,24% des recettes réelles de fonctionnement et s'établissaient à 13 596 967 € (contre 12 950 169 € en 2009) du fait d'une augmentation des taux d'imposition de 2,4% intervenue en 2009 cumulé à la revalorisation forfaitaire de 1,2% des valeurs locatives décidé par l'Etat.

③ Les recettes provenant du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (F.D.P.T.P.) au titre des établissements Renault. En 2010, la Ville a perçu un complément de ce fonds au titre des communes défavorisées (144 020 €). Ce poste a donc été réalisé à hauteur de 141,08%.

④ Les recettes exceptionnelles ont été exécutées à 118,79% en raison du versement par la compagnie d'assurances de l'indemnité relative au sinistre du gymnase des Cents Gardes (116 942 €) comptabilisée en toute fin d'année 2010 et aux régularisations d'écritures comptables enregistrées dans la cadre du marché de chauffage de la commune avec la société Idex (270 618 €).

* *

*



LES RATIOS LEGAUX DE LA VILLE DE SEVRES

Dans un souci de transparence financière, la Loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (dite « loi A.T.R. ») a instauré l'obligation de faire figurer, en annexe des documents budgétaires réglementaires quelques données synthétiques sur la situation financière de la collectivité.

Les Villes et Groupements de plus de 10 000 habitants doivent ainsi présenter

les 11 ratios réglementaires (décret n° 2005-1661 du 27 décembre 2005) figurant ci-dessous.

Le nombre d'habitants retenu pour le calcul des ratios du compte administratif 2010 est celui issu de la fiche D.G.F. de 2010 soit 23 640 habitants.

RATIOS LEGAUX DE LA VILLE DE SEVRES

RUBRIQUES		CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010
1/	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 117,46 €	1 100,17 €	1 130,12 €	1 191,03 €	1 151,82 €	113,24 €
2/	Produit des impositions directes / Population	477,31 €	501,13 €	507,32 €	515,17 €	538,11 €	575,17 €
3/	Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 310,82 €	1 290,28 €	1 335,85 €	1 316,08 €	1 346,33 €	1 313,63 €
4/	Dépenses d'équipement brut / Population	328,25 €	150,75 €	375,98 €	393,08 €	449,43 €	379,54 €
5/	Encours de dette / Population	750,54 €	675,87 €	602,97 €	554,44 €	770,21 €	896,84 €
6/	Dotation Globale de Fonctionnement / Population	219,65 €	222,50 €	224,40 €	226,02 €	219,03 €	217,97 €
7/	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	55,61%	56,57%	56,64%	55,76%	56,98%	55,57%
8/	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	82,05%	82,44%	82,44%	83,46%	83,33%	83,50%
9/	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	87,97%	91%	90,05%	97,74%	89,50%	90,72%
10/	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	25,07%	11,68%	28,15%	29,87%	34,97%	28,89%
11/	Encours de dette / Recettes réelles de fonctionnement	57,26%	52,29%	45,14%	42,13%	57,21%	68,27%

On observe que le ratio n°2 « Produit des impositions directes / Population » croît de façon constante depuis 2005 du fait de l'augmentation des bases des taxes ménages. En 2010, le ratio augmente plus vite du fait de la hausse conjuguée des taux (+ 2,4%) et des bases (+ 1% en moyenne).

Les dépenses réelles de fonctionnement restent globalement stables sur le moyen terme, une légère diminution est toutefois constatée en 2010 (- 1,57%).

Par ailleurs, il faut noter que le ratio n°5 « Encours de dette / Population » a augmenté de façon significative du fait de la mobilisation d'une enveloppe d'emprunt de 5 M€ en 2010. Ce recours à l'emprunt a été possible grâce à la politique de désendettement menée depuis 2005 par la commune.



② ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

2.1. - Dette et trésorerie



DETTE AU 31/12/2010 - 21 201 346,35 €

Au 31 décembre 2010, l'encours de la dette de la Ville se chiffre à 21 201 346,35 €, soit 896 € par habitant. Ce ratio est très nettement inférieur à la moyenne de celui des villes des Hauts de Seine (1 729 €) constaté en 2009.

Au cours de l'exercice 2010, le remboursement en capital de la dette s'est élevé à 1,429 M€.

Les intérêts payés au cours de l'exercice représentent 0,747 M€ soit 2,79% des dépenses réelles de fonctionnement.

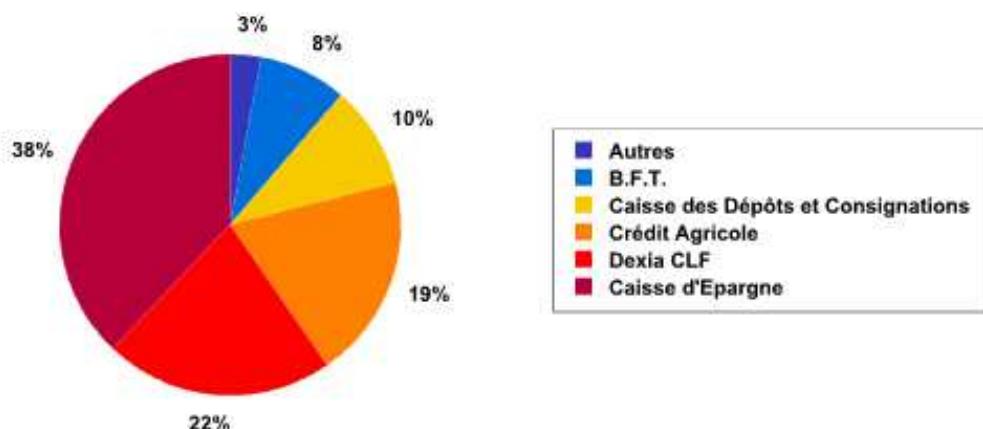
En 2010, la Ville a mobilisé 5 M€ sur le contrat revolving détenu auprès de la Caisse d'épargne.

Au 31 décembre 2010, la répartition de la dette de la Ville de Sèvres auprès des prêteurs était la suivante :

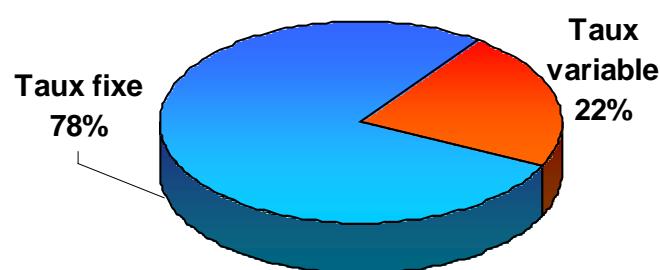
- ⇒ 78% de la dette est en taux fixe (16 537 050,15 €).
- ⇒ 22% de la dette est en taux variable (4 664 296,19 €).

La répartition des emprunts selon les taux est indicative et peut successivement varier du fait de la nature même des contrats (phase taux fixe, phase taux variable).

Répartition du CRD par banque



Structure de la dette
au 31 décembre 2010



COUT DE LA DETTE

Le taux d'intérêt moyen de la dette de la Ville de Sèvres s'élève à 3,41%. A titre de comparaison, le taux moyen national de la dette avoisine les 4%.

Ces taux moyens restent informatifs car ils doivent s'apprécier au côté d'une analyse tant sur le risque des taux sur le marché que sur la durée de la dette.

La durée résiduelle moyenne des emprunts de la Ville de Sèvres est de 13,36 ans. Trois ans de plus qu'à fin 2008 du fait de l'intégration dans l'encours de dette des consolidations intervenues en 2010 sur l'emprunt revolving souscrit auprès de la Caisse d'Epargne.

A titre de comparaison, le taux moyen des emprunts dont les échéances courrent sur treize ans vaut sur les marchés financiers 4,20%.

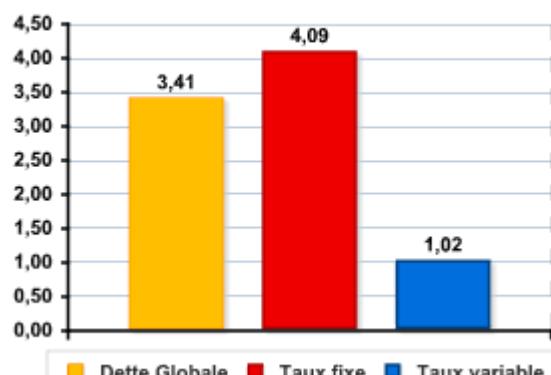
La dette de la commune à taux fixe avait au 31 décembre 2010 une durée de vie résiduelle plus élevée (7,19 ans) que la dette à taux variable (6,26 ans).

Eléments de synthèse	Au : 31/12/2010	Au : 31/12/2009
La dette globale est de :	21 201 346,35 €	18 536 923,04 €
Le taux moyen s'élève à :	3,41 %	3,54 %
(*) La durée résiduelle moyenne est de :	13,36 ans	13,47 ans
(**) La durée de vie moyenne est de :	6,98 ans	7,12 ans

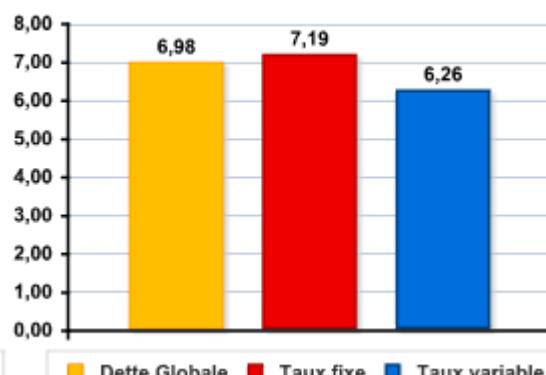
(*) La durée de vie résiduelle (exprimée en année) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt.

(**) La durée de vie moyenne correspond à la vitesse de remboursement du prêt (exprimée en année). Elle correspond à la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement.

Coût de la dette (en %)



Durée de vie moyenne (en années)



EMPRUNTS 2010 ET EVOLUTION DE LA DETTE

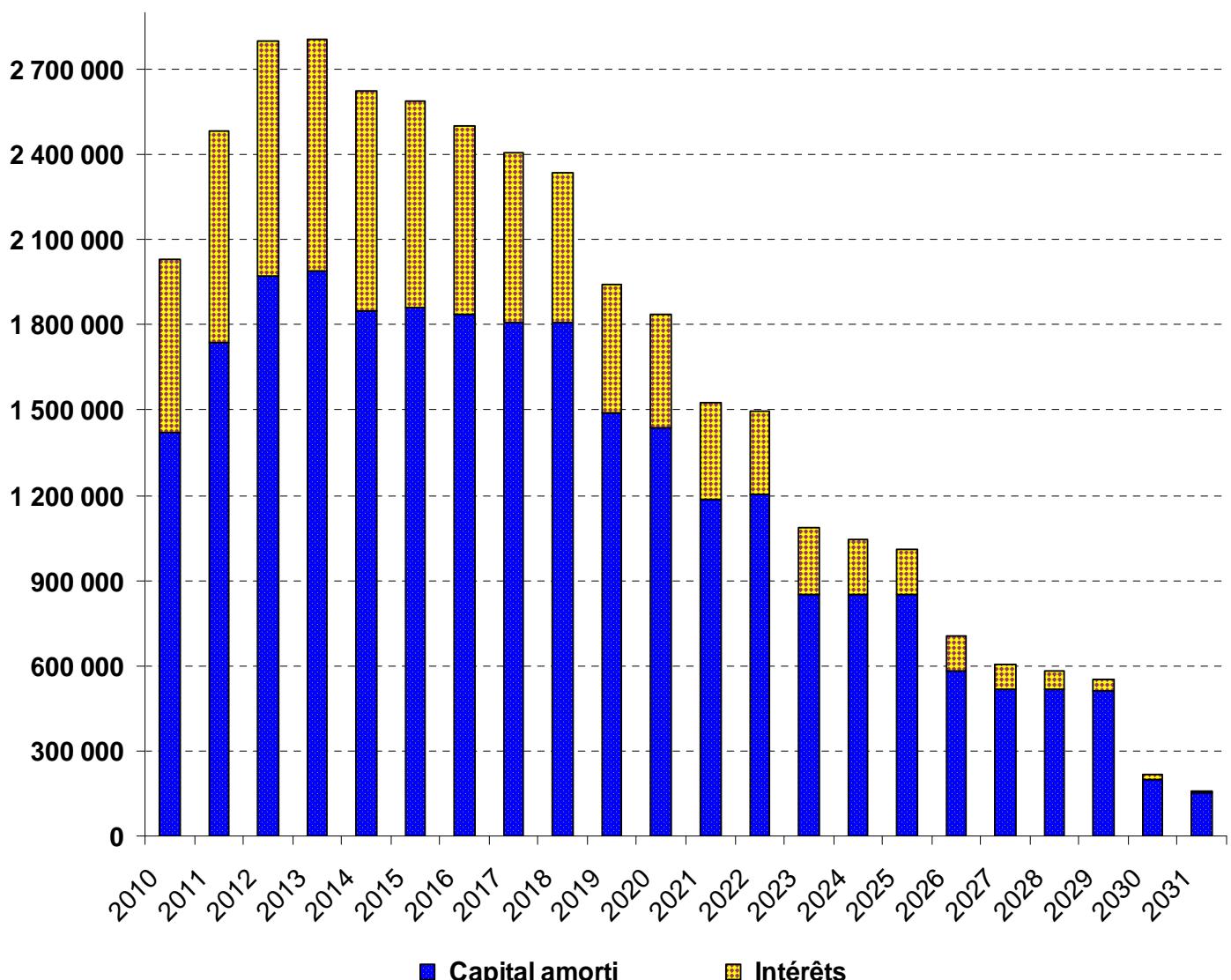
Durant l'exercice 2010, plusieurs consolidations sur le contrat revolving souscrit auprès de la Caisse d'Epargne ont été réalisées. L'encours 2010 a donc augmenté du montant des consolidations effectuées diminué du montant de l'annuité de la dette en capital soit 1,4 M€.

Le profil d'extinction de la dette principale est présenté ci-dessous.

Il correspond à une photographie de la dette au 31/12/2010, les intérêts sur taux indexés étant calculés en cristallisant les taux de la dernière échéance connue.

Les pics des annuités correspondent à l'intégration fin 2011 de la totalité de l'emprunt revolving de la Caisse d'épargne dans l'encours de dette de la Ville.

Profil d'extinction simulé de la dette 2010



GESTION DE TRESORERIE

La trésorerie des collectivités locales est obligatoirement déposée sur un compte non rémunéré au Trésor Public. En contrepartie, le Trésor verse des avances mensuelles sur ses recettes fiscales.

L'objectif de la Ville est donc d'ajuster sa trésorerie au jour le jour : maintenir un niveau suffisant pour éviter les incidents de paiement tout en veillant à ce que les fonds disponibles n'excèdent pas les besoins réels.

Pour réaliser ces ajustements, la Ville s'est dotée d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'épargne dont les conditions actuelles sont les suivantes :

- ↳ 6 M€ maximum ;
- ↳ Taux Eonia + marge de 0,95 % ;
- ↳ Périodicité des intérêts : mensuelle.

Au cours de l'exercice 2010, le total des tirages sur la ligne de trésorerie s'est élevé à 9 000 000 € entraînant le versement de 53 230 € d'intérêts. L'ensemble des tirages effectués ont fait l'objet d'un remboursement au 31 décembre de l'exercice.

La Ville dispose également d'une capacité supplémentaire permettant des tirages ou remboursements temporaires chaque jour ouvré : un Prêt à Capital et Taux Modulables (B.F.T.) de 1,6 M€ sur l'indice Tag 3 mois + une marge à 0,12.



② ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

2.2. - Fiscalité

FISCALITE 2010

Depuis la mise en place de la Taxe Professionnelle unique (T.P.U), les impôts locaux perçus par la Ville de Sèvres correspondent uniquement aux taxes dites « ménages » (Taxe d'habitation et Taxes foncières).

Le produit fiscal perçu en 2010 (13 596 967 €) comprend 13 489 361 € de contributions directes au titre de 2010 et 107 606 € de rôles supplémentaires au titre des exercices 2009 et 2010. Ces rôles ont concernés la taxe d'habitation pour 92 448 € et la taxe foncière sur les propriétés bâties pour 15 158 €.

La fiscalité directe perçue entre 2002 et 2010 se répartit ainsi :

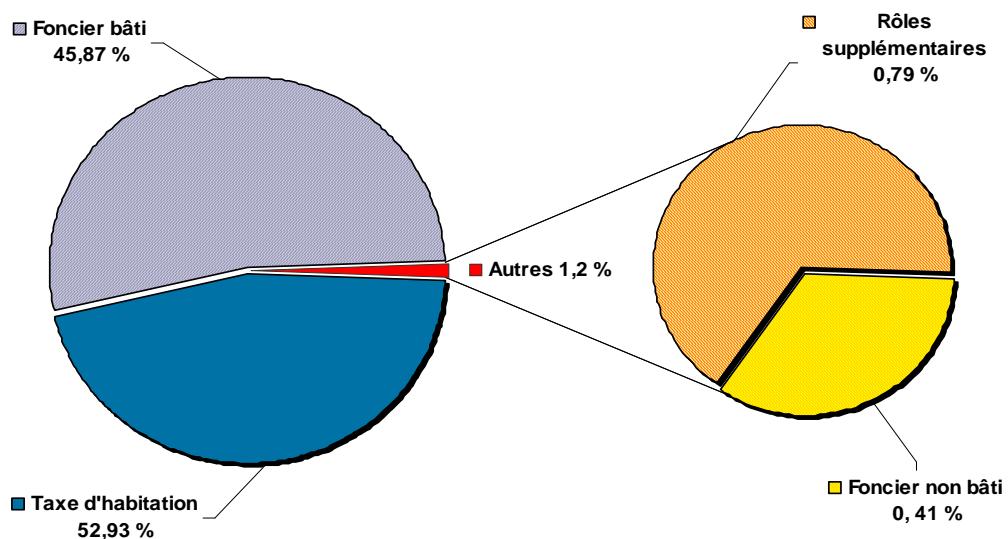
Evolution de la fiscalité des taxes ménages entre 2002 et 2010

(en millions €)

Bases nettes notifiées	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taxe d'habitation	39,44	40,40	40,85	41,98	43,19	44,28	44,78	45,97	47,43
Taxe sur le foncier bâti	39,59	40,72	40,91	41,53	43,04	43,89	45,00	45,45	46,07
Taxe sur le foncier non-bâti	0,03	0,03	0,03	0,03	0,16	0,16	0,12	0,06	0,06
Taux votés									
Taxe d'habitation	11,16%	11,55%	11,55%	11,78%	11,78%	11,78%	11,78%	12,84%	13,15%
Taxe sur le foncier bâti	13,26%	13,72%	13,72%	13,99%	13,99%	13,99%	13,99%	15,25%	15,62%
Taxe sur le foncier non-bâti	83,61%	86,52%	86,52%	88,25%	88,25%	88,25%	88,25%	96,19%	98,50%
Produits reçus									
Taxe d'habitation	4,40	4,67	4,72	4,95	5,09	5,22	5,28	5,90	6,24
Taxe sur le foncier bâti	5,25	5,59	5,61	5,81	6,02	6,14	6,30	6,93	7,20
Taxe sur le foncier non-bâti	0,02	0,02	0,03	0,03	0,14	0,14	0,11	0,06	0,06

Produit fiscal perçu en 2010

13 596 967 €



② ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

2.3. – Les relations financières entre la Ville et ses partenaires



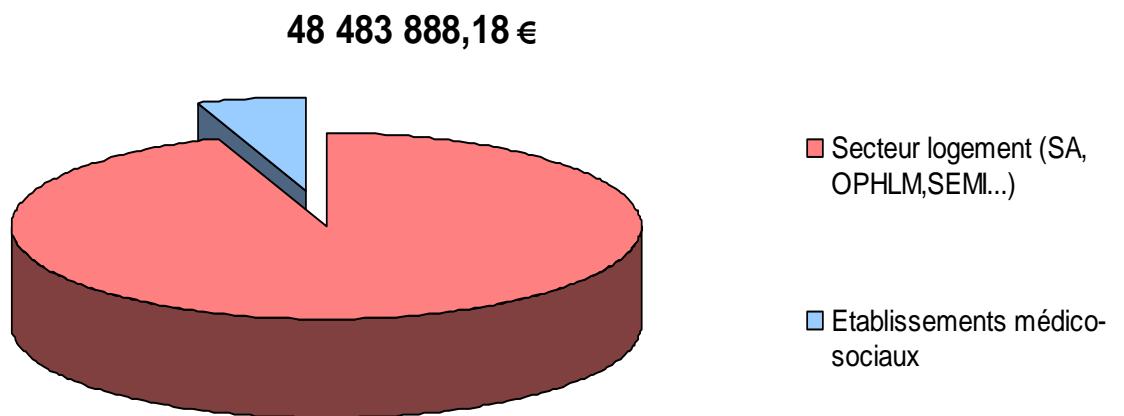
GARANTIES D'EMPRUNTS

L'encours de dette garantie par la Ville de Sèvres s'élève au 31 décembre 2010 à 48 483 888,18 €, soit 2 050,93 € par habitant.

Au 31 décembre 2010, 15 organismes bénéficiaient d'une garantie de la Ville sur leurs emprunts.

Le secteur du logement représente 94% du total des garanties d'emprunts, celui du secteur médico-social, 6%.

Répartition de l'encours garanti au 31/12/2010



② ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

2.4. - Quelques éléments du Compte de gestion du Trésorier



COMPTE DE RESULTAT 2010

Le compte de résultat du budget principal, figurant ci-dessous, est extrait du compte de gestion du Trésorier Principal. Il présente l'excédent de fonctionnement réalisé sur l'exercice 2010.

Présenté selon la norme définie par le Plan Comptable Général (dont est issue la nomenclature M14), le compte de résultat dégage 3 soldes successifs :

- le résultat courant non financier ;
- le résultat courant financier ;
- le résultat exceptionnel.

Au total, les charges se chiffrent à 27 657 097,81 €, soit un résultat pour l'exercice 2010 de 3 273 449,22 € (hors résultats antérieurs reportés).

Ce même résultat est présenté dans la partie «Vue d'ensemble exécution du budget » - Etat II A1 figurant au Compte administratif 2010.

CHARGES	2010	PRODUITS	2010
Charges courantes non financières	26 745 108,27	Produits courants non financiers	30 302 627,57
. Traitements, salaires et charges sociales	14 373 788,25	. Impôts et taxes perçus	18 749 466,43
. Participations et interventions	2 757 838,16	. Produits des services, du domaine et ventes	3 404 014,60
. Achats et charges externes	7 606 080,94	. Dotations et subventions reçues	7 756 896,58
. Dotations aux amortissements et provisions	1 000 019,14	. Autres produits	392 249,96
. Autres charges	1 007 381,78		
<i>Résultat courant non financier : 3 557 519,30 €</i>			
Charges courantes financières	747 485,93	Produits courants financiers	0,10
. Intérêts et charges assimilées	747 485,93	. Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilier	0,00
. Perte de change	0,00	. Autres intérêts et produits assimilés	0,10
. Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00		
<i>Résultat courant financier : - 747 485,83 €</i>			
Charges exceptionnelles	164 503,61	Produits exceptionnels	627 919,36
. Sur opérations de gestion	164 503,61	. Sur opérations de gestion	627 919,36
. Sur opération en capital	0,00	. Sur opération en capital	0,00
. Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	. Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00
<i>Résultat exceptionnel : 463 415,75 €</i>			
TOTAL DES CHARGES	27 657 097,81	TOTAL DES PRODUITS	30 930 547,03
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 : 3 273 449,22 €</i>			

Le résultat des opérations de l'exercice 2010 (3 273 449,42 €) est obtenu après correction de la reprise des résultats de 2009 (958 889,60 €). Le résultat global est ainsi conforme à celui qui figure dans le tableau II A1 « Présentation Générale du Budget / Vue d'ensemble en page 2 du Compte Administratif 2010 (31 063 969,17 – 27 790 519,95 = 3 273 449,22 €).



BILAN 2010

Le bilan 2010 présenté ci-dessous est extrait du compte de gestion du Trésorier Principal.

* Quelques explications relatives à l'Actif

Immobilisations corporelles :

Le montant des immobilisations porté au bilan ne représente que la valeur comptable du patrimoine de la Ville, c'est à dire la valeur nette hors les amortissements.

Notamment, il ne prend pas en compte la valeur patrimoniale des monuments historiques, difficilement quantifiable.

Créances :

Dans les créances, figurent les disponibilités de la Ville sur son compte au Trésor.

Au 31 décembre 2010, elles s'élevaient à

0,745 M€ afin d'assurer le paiement des annuités d'emprunt échues au 1^{er} janvier 2011.

* Quelques explications relatives au Passif

Fonds propres :

Ils se composent essentiellement de dotations, de fonds globalisés, de réserves, du report à nouveau de l'exercice et du résultat de l'exercice (excédent ou bénéfice).

Dettes financières à long terme :

Le total inscrit correspond au total des comptes 16 « Emprunts et dettes assimilées ». C'est pourquoi, ce chiffre est légèrement supérieur à l'encours de dette au 31 décembre 2010 figurant dans l'annexe IV A2.1 du Compte administratif 2010.

ACTIF NET (1)	2010	PASSIF	2010
Actif net immobilisé	154 008 137,68	Fonds propres	133 697 396,34
Immobilisations incorporelles	2 174 595,93	Dotations	27 687 615,92
Immobilisations corporelles	151 411 886,73	Fonds globalisés	34 264 003,56
* <i>en toute propriété</i>	126 657 108,87	Réserves	55 754 059,25
* <i>reçues par une mise à disposition</i>	24 754 777,86	Différences / réalisations d'immobilisations	283 552,93
Immobilisations financières	421 655,02	Report à nouveau	9 588 889,60
		Résultat de l'exercice	3 273 449,22
		Subventions transférables	580 849,38
		Subventions non transférables	10 894 976,48
Actif circulant	3 484 939,20	Dettes	23 817 455,12
Stocks et en cours	0,00	Provisions pour risques et charges	2 263,56
Créances	2 739 564,91	Dettes financières à long terme	22 475 587,45
Disponibilités	745 374,29	Dettes fournisseurs (2)	1 148 337,50
Comptes de régularisations	35 482,67	Autres dettes à court terme	193 530,17
TOTAL ACTIF	157 528 559,55	Comptes de régularisations	11 444,53
		TOTAL PASSIF	157 528 559,55



**③ PRESENTATION DES MASSES BUDGETAIRES
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
ET DE LA CAISSE DES ECOLES**



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les postes présentés ci-dessous correspondent au Compte administratif 2010 du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée au cours de l'exercice 2010.

Les recettes réelles d'investissement comptabilisent l'excédent de fonctionnement capitalisés de 2009 pour 6 450,98 € et le F.C.T.V.A pour 196,48 €.

Les charges à caractère général constituent le poste de dépenses de fonctionnement le plus important, soit 46,81% des dépenses.

En recettes de fonctionnement, les dotations, subventions et participations constituent 78,01% des ressources du C.C.A.S.

Le Compte Administratif 2010 présente un total de dépenses des opérations de l'exercice de 654 223,70 € et de recettes de 669 859,14 €, soit un solde excédentaire de 15 635,44 €.

INVESTISSEMENT C.C.A.S.

<i>Dépenses</i>	
TOTAL(*)	0,00 €
Immobilisations (20, 21, 23)	0,00 €
Autres dépenses	0,00 €

<i>Recettes</i>	
TOTAL	8 929,91 €
Dotations, fonds divers et réserves (10222, 1068)	6 650,46 €
Autres recettes	2 279,45 €

FONCTIONNEMENT C.C.A.S.

<i>Dépenses</i>	
TOTAL	654 223,70 €
Les charges à caractère général (011)	306 233,04 €
Les charges de personnel (012)	252 493,45 €
Autres charges de gestion courante (65)	88 090,99 €
Autre dépenses	7 406,22 €

<i>Recettes</i>	
TOTAL(*)	669 859,14 €
Les produits des services et du domaine (70)	128 020,20 €
Les dotations subventions et participations (74)**	522 562,80 €
Les produits exceptionnels (77)	15 483,47 €
Autres recettes	3 792,67 €

(*) hors résultat reporté

(**) dont 215 500€ de la Ville de Sèvres



CAISSE DES ECOLES

Les postes présentés ci-dessous correspondent au Compte administratif 2010 de la Caisse des Ecoles (C.D.E).

Les charges à caractère général constituent le poste de dépenses de fonctionnement le plus important, soit 82,06% des dépenses. Les dépenses de personnel représentent 17,19% des dépenses.

En recettes de fonctionnement, la participation de la Ville représente 97,38% des ressources.

Le Compte administratif 2010 présente un total de dépenses de 131 806,27 € et de recettes de 143 767,50 €. Si l'on ajoute l'excédent de fonctionnement reporté de 2009, le résultat 2010 s'élève à 39 015,82 €.

FONCTIONNEMENT - CAISSE DES ECOLES

Dépenses	
TOTAL	131 806,27 €
Les charges à caractère général <i>(011)</i>	108 159,85 €
Les charges de personnel <i>(012)</i>	22 656,62 €
Autres charges de gestion courante <i>(67)</i>	989,80 €
Autre dépenses	0,00 €

Recettes	
TOTAL(*)	143 767,50 €
Les produits des services et du domaine <i>(70)</i>	3 767,50 €
Subvention de la Ville de Sèvres <i>(7474)</i>	140 000,00 €
Autres recettes	0,00 €

(*) hors résultat reporté

* *

*

